

Pose de la première pierre du restaurant scolaire

Bourron-Marlotte - 1^{er} septembre 2016

Monsieur le Sous-Préfet

Monsieur le Conseiller Régional et Président de notre Communauté de Communes

Madame la Conseillère Départementale

Mesdames et Messieurs le élus

Mesdames les Directrices et enseignantes de nos écoles et du Centre de Loisirs

Mesdames et Messieurs les entrepreneurs

Mesdames et Messieurs, chers amis

Merci pour votre présence à la pose de la première pierre de notre nouveau restaurant scolaire.

L'espace dédié actuellement à la restauration scolaire - où nous nous rendrons tout à l'heure - a été créé en 1984, sous la mandature d'André Poirier comme je le rappelais samedi dernier lors de l'hommage que nous lui rendions au Gymnase.

Il accueille chaque jour 170 enfants - 50 de l'école maternelle Charles Moreau-Vauthier et 120 enfants de l'école élémentaire Jules Renard.

Ce local est aujourd'hui inadapté pour au moins 3 raisons :

- **La salle des fêtes est utilisée comme salle à manger** pour les maternelles, ce qui nécessite chaque jour la mise en place des tables car il faut libérer la salle pour les fréquentes réunions associatives et municipales.
- **Les annexes de la salle des fêtes font office de cantine** pour les élémentaires dans des conditions très moyennes de confort, notamment acoustique.
- Enfin et surtout, les **offices de réchauffage, de plonge et de vaisselle** mais aussi **les lieux de repas** en général ne répondent plus aux **nouvelles normes d'hygiène et de surface**.

C'est pourquoi la municipalité de Bourron-Marlotte a décidé dès 2007- sous la mandature de Colette Parant - de construire un nouveau restaurant scolaire pour les enfants de nos écoles et pour ceux l'accueil de loisirs pendant les vacances.

Nous avons relancé ce projet début 2011 avec **Nathalie Duwez**, déjà Adjointe aux Affaires Scolaires, et **Alain Torres**, en raison de son expérience dans les cabinets d'architecte et à titre bénévole car il n'était pas élu à l'époque. **Jean-Marc Lecomte**, Responsable de la restauration, a également participé au projet

Fin 2012, le cabinet Armoni est choisi pour la maîtrise d'œuvre et le permis de construire est délivré en 2013.

Mais, nouveau retard, l'indispensable subvention de la Région était bloquée par un remboursement partiel restant dû par la commune d'une subvention pour l'achat de l'Hôtel de la Paix par la municipalité, revendu ensuite pour devenir le Martingo.

L'accord de la Région est finalement obtenu en **août 2015** et un appel d'offres a été lancé **début 2016**, auquel plus de **90 entreprises** ont répondu, réparties sur **11 lots distincts**.

L'ouverture de ce nouveau restaurant scolaire est prévue pour la rentrée de **septembre 2017** et il aura donc fallu **10 ans pour le réaliser**.

Le coût hors taxes de la construction du restaurant scolaire s'élève à **700.000€**

Plusieurs subventions ont été obtenues pour un montant total arrondi de **310 000 € - soit 44% du projet** - qui se répartissent comme suit :

- **L'Etat** pour **107 000 €** à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et je vous remercie, Monsieur le Sous-Préfet, au nom de nos administrés pour cette aide nécessaire.
- **La Région** pour **173 000 €** par un Contrat Régional de Territoire
- Le Département pour **30 000 €** à travers le Fonds E.CO.LE

Je remercie également **Frédéric Valletoux** et **Béatrice Rucheton** pour leur soutien sur ce projet.

Cette construction sera complétée à partir de juin **2017** par des travaux d'aménagement et des équipements complémentaires pour un montant prévu de **60 000€ €**.

Deux subventions ont été sollicitées : une auprès de l'Etat pour **35 000€** et l'autre auprès du Département pour **12 000€** et je vous remercie par avance, Monsieur le Sous-Préfet et Madame la Conseillère Départementale, pour l'attention portée à cette demande complémentaire de soutien.

Le nouveau restaurant permettra aux plus petits d'éviter de s'habiller pour sortir puisqu'il sera accessible directement de l'école maternelle et il répondra aux nouvelles normes d'hygiène mais aussi de confort, avec une surface de **470m²** plus un **préau de 60 m²** pour l'accueil des élémentaires.

Il comprendra **deux salles à manger** :

- Une pour les maternelles qui seront servis à table
- Une pour les élémentaires en self-service pour développer leur autonomie

Notre objectif est de tout mettre en œuvre pour que ce restaurant soit identifié par l'enfant comme un espace de détente, en rupture avec le temps scolaire et avec un traitement acoustique soigné.

C'était aujourd'hui la rentrée scolaire et nous prenons donc rendez-vous dans un an pour son inauguration à la prochaine rentrée.

La municipalité compte beaucoup sur le cabinet Armoni de M.Nivault et sur les entrepreneurs retenus sur ce projet pour respecter ce délai et je sais aussi qu'Alain Torres, Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme, et Céline Blanchet, Responsable des services techniques, vont suivre de très près l'avancement du chantier comme ils le font déjà aujourd'hui.

Vous aurez remarqué que nous avons profité des travaux de terrassement du restaurant pour réaliser en même temps le parking de l'Espace Renoir et de la salle des fêtes, d'une surface de **1600 m²** et pour **55 places** de stationnement.

Je conclurai mon propos en **remerciant et félicitant toute l'équipe** municipale pour ce **beau projet que nous devons aux enfants de nos écoles** et à leurs parents , et qui **participent au bien vivre** dans notre commune.